



FICHE DE POSTE N°

AGENT D'EXPLOITATION - JARDINIER

IDENTIFICATION DU POSTE

| | |
|---------------------------|---|
| Cadre Statutaire | Catégorie : C Filière : Technique Cadre d'emplois : Adjoints techniques territoriaux, Adjoints techniques territoriaux principaux |
| Groupe de fonction | GC3 |
| Date de création du poste | 01/09/2026 |
| Quotité de travail | Temps complet |
| Affectation | DG : DIRECTION GENERALE DES SERVICES TECHNIQUES Direction : DIRECTION DE L'ESPACE PUBLIC Service : ST SERVICE EXPLOITATION Bureau/Secteur : ST CELLULE ESPACES VERTS - PRODUCTION DECORATION ARROSAGE Responsable hiérarchique (N+1) : GILLES GOMEZ NBI : NON ATTRIBUEE Motif d'attribution de la NBI : |

AGENT OCCUPANT LE POSTE

| |
|-------------------------------------|
| Nom : |
| Prénom : |
| Matricule : |
| Statut : |
| Grade actuel : |
| Date d'arrivée dans le poste : |
| Date de réexamen IFSE : |
| Temps de travail de l'agent : 100 % |

MISSIONS

Sous l'autorité du Chef d'Equipe Production, Décoration et Arrosage :

Le jardinier ou la jardinière intervient dans la création, l'aménagement, l'entretien, l'embellissement, la préservation et la valorisation du patrimoine végétal communal dans le respect des objectifs de qualité paysagère, de sécurité des usagers, de transition écologique et des contraintes patrimoniales spécifiques à la Ville de Carcassonne. Il ou elle travaille en extérieur et assure les travaux d'entretien courant et spécialisé des espaces verts, massifs, parcs, jardins, arbres, équipements paysagers et espaces naturels de la Ville. Le jardinier ou la jardinière joue un rôle essentiel dans la qualité du cadre de vie offert aux habitants.

ACTIVITES

| Activités | Compétences |
|---|---|
| <p>Entretien général des espaces verts :</p> <ul style="list-style-type: none"> / Assurer l'entretien des pelouses, massifs floraux, arbustes, haies et plantations. / Réaliser la tonte, le débroussaillage, le désherbage et le ramassage des déchets verts. / Effectuer les tailles saisonnières adaptées aux végétaux. / Préparer les sols et réaliser les plantations. / Participer au fleurissement saisonnier de la commune. / Assurer l'arrosage manuel ou automatisé des espaces végétalisés. / Réaliser les opérations de paillage et de protection des plantations. <p>Gestion et entretien du patrimoine végétal :</p> <ul style="list-style-type: none"> / Participer à la préservation et au développement du patrimoine arboré. / Identifier les végétaux et connaître leurs besoins spécifiques. / Détecter les maladies, parasites ou situations de dépérissement / Mise en œuvre de traitements phytosanitaires adaptées aux végétaux. / Participer aux actions de gestion différenciée et écologique des espaces verts. / Respecter les plans de gestion environnementale mis en place par la Ville (Charte de l'Arbre). <p>Travaux techniques et aménagements paysagers :</p> <ul style="list-style-type: none"> / Réaliser de petits travaux d'aménagement paysager. / Poser ou entretenir du mobilier urbain léger, bordures, clôtures ou équipements paysagers. / Participer à la création de nouveaux espaces verts. / Utiliser les techniques adaptées aux contraintes urbaines et patrimoniales. <p>Utilisation et entretien du matériel :</p> <ul style="list-style-type: none"> / Utiliser les matériels thermiques et électriques dans le respect des règles de sécurité. / Assurer l'entretien courant du matériel et signaler les dysfonctionnements. / Veiller au bon état des véhicules, outils et équipements de protection individuelle. <p>Sécurité et qualité du service public :</p> <ul style="list-style-type: none"> / Sécuriser les chantiers et interventions sur le domaine public. / Respecter les règles d'hygiène et de sécurité au travail. / Participer aux interventions exceptionnelles en cas d'intempéries, manifestations ou situations d'urgence. | <p><u>Savoir-faire :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Connaissances en Espaces Verts et spécifiquement sur le fleurissement afin d'en élaborer un plan et le suivi. - Connaissance approfondie des végétaux, essences, cycles saisonniers et techniques d'entretien. - Maîtrise des techniques de taille, plantation et entretien. - Connaissance des règles de gestion écologique et différenciée. - Connaissance des systèmes d'arrosage ; - Connaissance des règles de sécurité liées aux travaux paysagers. - Connaissance du fonctionnement des matériels thermiques et électroportatifs. - Réaliser des travaux d'entretien avec autonomie. - Diagnostiquer l'état phytosanitaire des végétaux. - Organiser le chantier. - Utiliser les outils et matériels professionnels. - Appliquer les consignes de sécurité. - Travailler en équipe et rendre compte à sa hiérarchie. - Vigilant et capable de rendre compte de tout problème concernant les végétaux. - Permis B <p><u>Savoir être :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Rigueur et sens du travail bien fait ; - Sens du service public ; - Ponctualité et assiduité ; - Capacité d'adaptation ; - Esprit d'équipe ; - Autonomie dans l'exécution des tâches ; - Respect des consignes et de la hiérarchie ; - Sensibilité environnementale et paysagère. |

| | |
|---|--|
| / Contribuer à l'image qualitative de la Ville auprès des usagers et riverains. | |
| Activités complémentaires | |
| /Participation aux manifestations municipales. Appui ponctuel aux autres équipes techniques du Service Exploitation. / Participation aux opérations de nettoyage ou de remise en état après événements climatiques. / Contribution à la décoration végétale événementielle. /Effectuer toute tâche demandée par la hiérarchie au titre de l'intérêt général de la collectivité. | |

| |
|---|
| Champs relationnels du poste : Interne : DGST, services de la mairie, élu(e)s Externe : les administrés de la commune, les usagers, les riverains, les entreprises privées. |
| Exigences requises : Expérience significative en collectivité territoriale ou entreprise paysagère fortement souhaitée. Une expérience sur des sites patrimoniaux ou urbains sensibles serait appréciée. |

CONDITIONS DE TRAVAIL ET CONTRAINTES

Horaires de travail : 7h45 à 11h45 et 13h30 à 17h45 et horaires d'été (6h00-13h30)

Lieu de travail et environnement : Serres Municipales et ensemble de la Ville

Moyens Matériels : / véhicule de service

Equipements de protection individuelle obligatoire : oui Non

Formations obligatoires :

Risques et contraintes liées au poste : (mettre une croix)

- | | | | |
|--------------------------|-------------------------------------|-------------------------------|-------------------------------------|
| Travailleur isolé | <input type="checkbox"/> | Gestes répétitifs | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Port de charges | <input checked="" type="checkbox"/> | Amiante | <input type="checkbox"/> |
| Station debout prolongée | <input checked="" type="checkbox"/> | Risques Musculo-Squelettiques | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Travail en hauteur | <input checked="" type="checkbox"/> | Autres | <input checked="" type="checkbox"/> |

Fait à Carcassonne, le

| | |
|--------------------------------------|--------------------------------|
| Agent | Supérieur Hiérarchique |
| Validation du Chef de Service | Validation du Directeur |



